La Provence

VENDREDI 25 OCTOBRE 2013

AUBAGNE

laprovence.com / 1,00€

Les Fralib seront reçus à l'Élysée

PHOTO M.-C.B.

P.3

Les Fralib bloquent l'accès à l'A50 pour se faire entendre

Hier ils ont occupé le rond-point de La Bourbonne. Ils seront reçus à l'Elysée

L'entrée de l'A50 au rond-point de La Bourbonne est restée bloquée pendant six heures par des big bag de thé. / PHOTOS M.-C.B.

Près de six heures ! C'est le temps qu'il aura fallu aux Fralib, hier, pour obtenir un rendez-vous avec le conseiller social du président Hollande, Michel Yahiel.

Un temps durant lequel, après une assemblée générale hier matin dans leur usine, les salariés en lutte depuis 3 ans pour relancer la production de thé et infusion sur le site de Gémenos, ont bloqué l'accès à l'autoroute A50 en direction de Marseille, au rond-point de La Bourbonne.

Une manœuvre qui a mis une sacrée pagaille, aux heures de sortie de bureau en particulier, obligeant la police nationale et municipale à dévier la circulation vers d'autres entrées d'autoroute.

Mais après moult contacts avec la préfecture et les services de l'Etat, les Fralib ont fini par obtenir l'assurance d'une rencontre, mardi prochain à 14 h 30, à l'Elysée, avec celui qui a la lourde charge de conseiller le président de la République dans tous les dossiers sociaux.

Car pour les salariés qui ne touchent plus de salaire depuis des mois, la balle est définitivement dans le camp des pouvoirs publics, d'autant que depuis mardi, le juge de l'exécution de Nanterre a ordonné à la société Fralib, et donc au groupe Unilever, de présenter un nouveau Plan de sauvegarde de l'emploi pour l'ensemble des salariés du site.

"Comment est-il possible que dans notre pays des décisions de justice soient prononcées et que rien ne soit fait pour les faire appliquer ?" tempêtait hier Olivier Leberquier, délégué syndical, derrière les big bag d'une tonne de thés installés à l'entrée de l'autoroute A 50 en guise de barricades.

Mais au-delà de la reconnaissance de décisions de justice qui leur sont favorables, les Fralib réclament aussi une mesure d'urgence de la part du gouvernement *"comme cela a été fait en Bretagne"*, pour permettre aux salariés de bénéficier du congé de reclassement de Pôle emploi. *"Car aujourd'hui nous sommes dans une situation invraisemblable : les multinationales de plus de 1000 salariés ont l'obligation de proposer un congé de reclassement, du coup nous n'avons pas droit à celui de Pôle emploi"*. Et comme les trois Plans de sauvegarde de l'emploi ont été annulés, les Fralib se retrouvent effectivement dans une impasse.

"On demande une mesure exceptionnelle pour les indemniser temporairement, ensuite l'Etat serait remboursé par Unilever", expliquait encore Olivier Leberquier.

L'Etat dont les Fralib attendent aussi qu'il oblige la multinationale à appliquer la décision de la cour d'appel du 28 février dernier, confirmée mardi par le tribunal de Nanterre, mais aussi à soutenir le projet de coopérative porté par quelque 75 salariés.

Marie-Cécile BÉRENGER
mcberenger@laprovence-presse.fr

Les Fralib ont déposé les big bag à l'aide de chariots élévateurs. Les forces de police présentes. L'attente du fameux rendez-vous.